



NOUVEAU PROTOCOLE AU 14 MARS 2022

publié le 11/03/2022

Chers parents,

A compter du lundi 14 mars 2022, le protocole repasse au niveau 1.

Ce qui implique :

- ▶ Que le port du masque n'est plus obligatoire pour les élèves et tout le personnel en intérieur et en extérieur.
- ▶ Le brassage des groupes est autorisé.
- ▶ Fin des restrictions des activités physiques et sportives.
- ▶ Retour au fonctionnement normal au self.

Cependant, toutes les opérations d'aération, de désinfection, de se laver les mains avec du gel hydroalcoolique ou savon restent de mise.

Je vous en remercie.

Bien cordialement,

La direction



**Académie
de Poitiers**

Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.

Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.